

CYCLONE CHIDO: LA CAISSE D'ÉPARGNE CEPAC DEPLOIE DES MESURES EXCEPTIONNELLES POUR SOUTENIR SES CLIENTS MAHORAIS

Marseille, le 17 décembre 2024 – La Caisse d'Épargne CEPAC met en place des mesures exceptionnelles d'accompagnement en soutien de ses clients victimes du cyclone Chido ayant frappé l'archipel de Mayotte ces derniers jours.

Suite au passage dévastateur du cyclone Chido à Mayotte, la Caisse d'Épargne CEPAC exprime sa solidarité, son soutien et son engagement total envers ses clients, dont certains ont été durement touchés.

Comme elle l'a toujours fait, la Caisse d'Épargne CEPAC prend des mesures exceptionnelles pour faire face à cette situation d'urgence et s'engage à apporter des conseils et des solutions personnalisées.

Pour nos clients professionnels et entreprises

- Reports systématiques des échéances de 6 mois des crédits moyens - longs termes.

Pour nos clients particuliers

- Reports systématiques des échéances de 3 mois des crédits à la consommation ou immobiliers.

Pour nos clients assurés

- Si vous avez subi des dégâts suite au passage du cyclone, vous pouvez déclarer un sinistre via le **Numéro vert gratuit : 0800 286866** ou sur : [Assistance Allianz Outre-mer | Allianz](#)
- Pour les situations d'urgence (comme par exemple la mise en place de solutions de relogement), le **numéro d'assistance** est le suivant : **02 62 90 99 36** (Prix d'un appel local)

Christine Fabresse, Présidente du Directoire de la Caisse d'Épargne CEPAC : « *Nous sommes bouleversés et profondément touchés par les images tragiques en provenance de Mayotte. Nous souhaitons exprimer plus que jamais notre solidarité et notre soutien indéfectible à nos clients frappés par le passage du cyclone Chido. Qu'ils soient assurés que nous serons là pour eux, et que nous continuerons ensemble nos missions d'utilité.* »

A propos de la Caisse d'Épargne CEPAC

Banque régionale essentielle à l'économie locale, la Caisse d'Épargne CEPAC accompagne 1,4 million de clients sur 13 départements et collectivités (Bouches-du-Rhône, Vaucluse, Alpes-de-Haute-Provence, Hautes-Alpes, Corse, la Réunion, Mayotte, Guadeloupe, Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Martinique, Guyane et Saint-Pierre-et-Miquelon). Acteur majeur du logement, partenaire référent de la santé et leader du financement de la transition écologique, la Caisse d'Épargne CEPAC est une banque coopérative engagée, détenue par ses plus de 300 000 clients-sociétaires. Entreprise responsable portée par 3200 collaborateurs, la CEPAC se mobilise pour la transformation sociale et environnementale de ses territoires avec 3,4 millions d'euros consacrés chaque année à la RSE.

Site institutionnel : <https://caissedepargne-cepac.fr>

Contacts Presse : Emilie SPAGNOLO – Directrice de la Communication - emilie.spagnolo-bardin@cepac.caisse-epargne.fr - 06 84 77 98 92

Gwendoline KAROLEWSKI – Chef projets communication – gwendoline.karolewski@cepac.caisse-epargne.fr – 07 60 21 50 77